

l'illustre cardinal pour faire voir que le gouvernement romain est capable de conduire lui-même ses affaires.

En Russie, il n'y avait rien de nouveau. S. A. R. le duc Adam de Wurtemberg, lieutenant-général au service de Russie et aide-de-camp de l'Empereur, est mort le 27 juillet dans le Duché de Nassau, à l'âge de 55 ans.

Dans le Caucase les troupes impériales continuaient à subir de graves échecs, et le choléra s'était joint aux Caucasiens pour décimer l'armée.

Relativement à l'Orient, l'on se souvient qu'il avait été décidé d'envoyer de Rome un Noncé pour traiter des affaires de cette contrée et prendre les intérêts des chrétiens. D'après une correspondance de Rome, il paraît que M. Guizot "a accepté la honteuse mission de signifier au Pape que le gouvernement Français ne peut en aucune façon permettre un pareil arrangement;" nous ne concevons pas comment M. Guizot ait pu se décider à une pareille mission qui sans doute eût humiliée tout autre que ce ministre.

En Turquie, Mohammed-Ali Pacha, ministre de la Marine, vient d'être destitué et remplacé par Halil Pacha. Cette nomination semble indiquer la chute du ministère actuel, et un changement complet de politique; le temps nous instruira.

Dans l'Inde, Dost Mahommed depuis qu'il a perdu son fils Akbar-Khan, paraît vouloir se rapprocher de l'Angleterre, et s'attirer ses bonnes grâces. Gare pourtant aux malheureuses passes de l'Afghanistan.

RÉPONSE DES MÉLANGES RELIGIEUX

A LA RÉPONSE DE LA REVUE.

Dans notre feuille du 31 août, nous avons donné quelques observations sur trois articles que la *Revue Canadienne* a reproduits. Comme nous l'avons prouvé, le caractère de ces écrits était des plus mauvais; ce n'était pas des articles qui pussent entrer dans d'autres journaux que dans des journaux protestants, à moins d'être accompagnés de commentaires de la part des rédacteurs. La *Revue Canadienne*, comme nous l'avons aussi montré, a publié ces trois articles condamnables, et cela sans restrictions, sans commentaires, et même en approuvant expressément "la forme et le fond" du troisième qui est le discours de M. de Lamartine. Nous nous étions étonnés de voir la *Revue Canadienne* reproduire de semblables morceaux, elle qui prétend sans doute être catholique, et qui plus est, a des catholiques pour la grande majorité de ses lecteurs. A tout cela, la *Revue*, dans son numéro du 3 courant, nous dit "qu'elle n'a que peu de mots à répondre." Puis elle ajoute que les *Mélanges* "reconnaissent le caractère et la tendance catholiques de son éditorial; qu'ils reconnaissent ce même caractère, cette même tendance dans plusieurs autres de ses extraits littéraires. En voilà, continue-t-elle, autant qu'il faut pour établir, il nous semble, l'orthodoxie de la *Revue*." A ceci, nous répondrons d'abord à notre savant confrère qu'il se trompe beaucoup s'il croit que nous voulions lui donner un certificat d'orthodoxie. Il est bien vrai que nous reconnaissons que dans plusieurs écrits il se montre excellent catholique, mais il voudra bien aussi remarquer que, quant "au caractère et à la tendance catholiques de son éditorial," nous ne les avons pas reconnus; nous les avons même si peu admis que nous citons à notre confrère de la *Revue* un petit article de sa composition, où il approuve en propres termes "la forme et le fond" du discours de M. de Lamartine. Or, ce petit article, nous en avons fait justice; en démontrant les principes anti-catholiques du discours, nous avons par là dit assez ce que l'on doit penser du petit article éditorial de la *Revue*. C'est donc à tort que notre confrère croit que nous reconnaissons le caractère catholique de son éditorial: nous reconnaissons qu'il a eu plusieurs articles religieux, catholiques; mais quant à dire que son éditorial a un caractère général d'orthodoxie, c'est une chose que nous n'avons pas faite et que nous ne ferons pas. Quant à admettre que cette reconnaissance de notre part (reconnaissance qui n'existe qu'en partie) soit "autant qu'il faut pour établir l'orthodoxie de la *Revue*," nous croyons vraiment que notre confrère ne s'y attend pas. Car lors même que les articles éditoriaux de la *Revue* fussent catholiques, lors même que "plusieurs de ses extraits littéraires" le fussent aussi, nous soutenons que ce ne serait pas suffisant pour prouver l'orthodoxie de ce journal. Nous pouvons prouver cela facilement, et nous le faisons de suite. A part des articles éditoriaux en effet, il se trouve souvent d'autres articles qui ne sont ni éditoriaux ni ce que l'on appelle des "extraits littéraires." Ne peut-il pas s'y trouver des principes anti-catholiques ou au moins irréligieux?

A part des "plusieurs extraits littéraires" dont la *Revue* dit que nous admettons "le caractère et la tendance catholiques," il peut s'en trouver et il s'en trouve depuis près de deux mois, dans la *Revue Canadienne*, plusieurs autres qui, loin d'être religieux, loin d'être catholiques, sont un tissu de principes contraires à la Religion Catholique, et de calomnies lancées contre le clergé catholique. De cette manière, nous ne concevons pas comment la *Revue Canadienne* puisse venir nous dire qu'en reconnaissant le caractère et la tendance catholiques de son éditorial et de plusieurs de ses extraits littéraires, c'est reconnaître l'orthodoxie de sa feuille, orthodoxie qui se trouve, selon elle, parfaitement établie. Que notre confrère considère de nouveau la question, et il verra que l'orthodoxie dans le cas présent est au moins prématurée. Qu'il reconnaisse ensuite que, si jamais il a vraiment ce caractère, il lui faudra faire le contraire de ce qu'il dit dans sa feuille du 3 courant: c'est-à-dire, qu'il faudra exclure des colonnes de son journal "tout article, fût-il palpitant d'intérêt, où se trouveraient quelques propositions majestueuses" (pour ne pas dire plus), à moins d'accompagner le tout de commentaires nécessaires pour contrebalancer les principes "mal sonnans" de cet écrit. Par là, quoiqu'il en dise, il ne condamnera pas "ses lecteurs canadiens à ne lire que les productions de ce qu'on peut appeler l'école catholique, et ne fermera pas la porte à la plus grande partie des littérateurs français." D'ailleurs, nous le demandons à notre estimable confrère, parce qu'un article sortira de la plume d'un de nos premiers littérateurs, sera-ce une raison de le reproduire sur nos journaux, sans prendre garde à son contenu? Eh bien! si cet article contient des passages qui blessent les mœurs, notre confrère lui donnera-t-il accès dans ses colonnes? Oh! non; nous ne lui ferons pas l'injure de le croire; au contraire, nous sommes convaincus qu'il se souviendrait que, tout en défendant les droits du peuple et en luttant pour les lui garder intacts, il doit aussi être le défenseur de sa morale et en être un des plus fermes soutiens. Ainsi donc, cet article notre confrère ne l'admettrait pas, ou bien en retrancherait les passages "mal sonnans;" pourquoi donc veut-il faire le contraire, lorsqu'il s'agit d'écrits qui renferment des principes pernicieux et anti-catholiques? est-ce que le mal n'est pas aussi grand? Au contraire, nous soutenons qu'il l'est plus encore. Car des mots "mal sonnans," des mots licencieux, peuvent produire du mal et bien du mal sur le moment, mais finissent par s'oublier. Il n'en est pas de même pour les mauvais principes; des mauvais principes, en fait de religion, sont de ces choses qui ne s'effacent pas et qui demeurent dans l'esprit pour y produire un mal souvent irréparable. Quant à croire nos concitoyens, "les lecteurs catholiques du Canada, capables d'assister sans danger aux combats intellectuels qui se livrent dans notre ancienne mère patrie," nous avouons que nous leur croyons sous ce rapport autant de capacité que tous autres hommes. Mais nous savons aussi qu'il ne s'agit pas ici de matières que chacun puisse discuter à loisir; nous savons qu'il s'agit de principes immuables, de principes qui ne changent pas. La Religion Catholique est aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, et ce qu'elle sera toujours. Ses principes ont toujours été les mêmes, et notre savant confrère sait très-bien que là dessus tous les Catholiques n'ont qu'un même sentiment. Il n'y a donc pas à voir des combats en cette matière, et encore moins à juger de quel côté est le droit. Pour les Catholiques la question est toute décidée; ils ont les principes de la Religion Catholique qui ne changent pas, et par conséquent toujours ils trouvent le Catholicisme vainqueur. D'ailleurs lorsqu'il s'élève des doutes ou des ambiguïtés en fait de principes religieux, le Catholique sait très-bien qu'il a un tribunal spécialement chargé de décider la question, et qu'il ne lui est pas permis à lui de recourir à aucune autre autorité et encore bien moins de s'en rapporter au libre examen. Enfin quant aux "frayeurs" que nous suppose la *Revue*, nous dirons à notre confrère que, quelque nom qu'il donne à l'accomplissement de notre tâche actuelle, cela ne nous empêchera pas de toujours élever la voix, lorsque nous verrons celui qui est comme la sentinelle avancée du peuple ou tout autre écrivain ou orateur s'écarter de la voie tracée par l'Eglise Catholique, pour s'élever contre le dogme ou le culte de cette même Eglise, et essayer par là de propager les mêmes principes parmi les populations.